CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du 10 novembre 2025 Tenue au salon du personnel à 18 h 30

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 PRÉSENCE ET QUORUM

Josiane Roberge, parent	Р	Élisabeth Pacheco Da Costa, enseignante	Р
Catherine Béliveau, parent	Р	Annie Poirier, service de garde	Р
Guillaume Viens, parent	Р	Marie-Claude St-Hilaire, secrétaire	Р
Alexandre Ducharme, parent	Р	Annie Fortin, directrice	Р
Emanuela Yves-Lyne Verdieu, parent	Р		
Olive Vidal Mbunkeu, parent	Р		
Christine Bezeau, enseignante	Р		

1.1 OUVERTURE, PRÉSENCE ET QUORUM

La séance du conseil d'établissement débute à 18 h 35.

1.2 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Catherine Béliveau d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/014

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par Mme Annie Poirier d'adopter le procès-verbal avec la précision que les membres du CÉ désirent avoir plus de précisions quant aux coûts prévisionnels des activités des finissants de 6e année. Ils pourront ainsi faire un choix éclairé quant à l'utilisation des fonds spéciaux à cet effet lors de la prochaine rencontre du CÉ.

Il est proposé par Mme Annie Poirier d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2025.

Adopté à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/015

2 POINT D'INFORMATION

2.1. Projet éducatif

Mme Fortin présente le tableau synoptique du projet éducatif de l'école 2023-2027 et en explique le contenu.

2.2. Programme des activités du service de garde

Mme Annie Poirier informe les membres du programme des activités du sdg 2025-2026.

3 APPROBATION

3.1. SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES – 2º PARTIES

Mme Fortin présente la 2^e partie du tableau des sorties et activités éducatives et culturelles. Il est constaté qu'une activité de hockey cosom ne figure pas au tableau des activités. Comme cette activité aura lieu avant la prochaine rencontre, un courriel sera envoyé aux membres afin d'obtenir leur approbation.

Il est proposé par M. Guillaume Viens d'approuver la 2^e partie des activités et sorties culturelles.

Approuvé à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/016

3.2. CALENDRIER ET RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

Il est proposé de prévoir une rencontre par mois avec la possibilité d'annuler certaines séances selon les sujets à traiter. Voici les dates retenues pour les prochaines rencontres :

Lundi 10 novembre

Jeudi 19 mars

Lundi 15 décembre

Jeudi 23 avril

Jeudi 22 janvier

Jeudi 21 mai

Jeudi 26 février

Jeudi 11 juin

Approuvé à l'unanimité

Numéro de résolution :

CÉ 25-26/017

4 CONSULTATION

4.1. CADRE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2025-2029

Mme Fortin présente la consultation du Cadre d'organisation scolaire 2026-2029 du CSSMI.

4.2. CONSULTATION SUR LA POLITIQUE OS-01 (EFFECTIVE 2026-2027)

Mme Fortin présente la politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements du CSSMI. Elle présente ensuite deux capsules vidéo explicatives sur les changements à venir au sein du CSSMI en regard des programmes pédagogiques particuliers (PPP) et sollicite l'avis du Conseil à cet égard. Les membres présentent leurs réflexions et se prononcent sur chacun des points de la consultation.

4.3. CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Mme Fortin présente la consultation en regard du calendrier scolaire 2026-2027 du CSSMI. Les membres donnent leur avis sur les dates du congé des fêtes ainsi que sur la date d'une journée pédagogique devant être fixée au calendrier pour l'ensemble des écoles du CSSMI.

5 INFORMATIONS/QUESTIONS

- 5.1 Direction:
- 5.2 Service de garde :
- 5.3 Équipe-école :
- 5.4 Représentant du comité de parents :
- 5.5 Formation obligatoire de CÉ :

6 VARIA

Un membre du CÉ soulève un point séance tenante que l'Info-Parents du mois d'octobre n'a pas été transmis à l'ensemble des parents de l'école.

Mme St-Hilaire, secrétaire de l'école, explique qu'en raison d'une surcharge de travail en début d'année, elle n'a pas été en mesure d'envoyer l'Info-Parents d'octobre. Elle précise toutefois que celui de novembre sera acheminé sous peu et que toutes les informations importantes ont été communiquées par courriel aux parents.

7 LEVÉE DE LA RÉUNION	
Le président du CÉ, M. Ducharme propose que la s	éance soit levée, il est 21 h 10.
Adopté à l'unanimité N	uméro de résolution : CÉ 25-26/018
Ald L	ani het
M. Alexandre Ducharme, président	Mme Annie Fortin, directrice